Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 50

Artikel: Juste Olivier et les vendangeuses : la chanson des boeufs
Autor: Olivier, Juste
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198458

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-huitième année. N° 50. Samedi 15 décembre 1900

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50; six mois, fr 2,50
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour Juste Olivier.

Ce farceur de Tabanus Pungens nous a coupé l'herbe sous les pieds. Il y a quelques semaines, à propos de l'inauguration de la statue de Vinet, il demandait, dans la *Feuille d'Avis*, l'érection d'un monument à notre poète national, Juste Olivier. « J'avais, dit-il, cette requête dans le cœur depuis des années ».

Nous aussi, nous l'avions dans le cœur, cette requête, et depuis longtemps. Mais, voilà, le *Conteur* est timide; il n'osait donner essor à son désir. Il avait peur de ne pas réussir. Plus courageux, Tabanus s'est risqué: « Maintenant, s'écrie-t-il, l'heure est » venue et je demande justice pour » l'auteur des *Chansons lointaines* et » des *Chansons du soir*, pour l'auteur » de tant de nobles poésies, pour le » restaurateur des vieux refrains po- » pulaires ».

A Tabanus revient donc l'honneur d'avoir attaché le grelot. Nous ne lui en voulons pas. Qu'importe, après tout, que ce soit lui, que ce soit nous, que ce soit Pierre, Paul, Jacques ou Jean qui ait lancé l'idée, pourvu que celle-ci tombe en bonne terre, germe et porte son fruit.

Le moment est-il bien favorable pour lancer cette idée? Pourquoi ne le serait-il pas? Autant celui-ci qu'un autre. En tout cas, l'heure est venue; il semble même qu'elle ait bien tardé.

Comme pour Vinet, un monument à Olivier ne sera pas seulement un hommage rendu au talent de l'écrivain qui a illustré son pays; ce sera aussi une juste réparation offerte par la postérité à la mémoire d'un homme qui fut trop peu compris peut-être de ses contemporains et qui ne trouva pas, auprès de ses compatriotes, les encouragements que méritait la noble tâche qu'il s'était proposée.

Juste Olivier voulait doter notre Suisse romande et tout particulièrement notre petite patrie vaudoise d'un poète national.

Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime, a-t-il dit quelque part. Son ambition fut de chercher, d'évoquer ce génie, personnification de notre beau pays, de notre vie nationale, de tout ce que nous aimons, enfin.

Aujourd'hui, on peut sans hésitation, pensons-nous, reconnaître que sa louable tentative a réussi. Quelque justes réserves que fassent les critiques littéraires à l'égard de l'œuvre d'Olivier, ils sont unanimes à proclamer qu'il est encore le premier de nos poètes nationaux. D'autres viendront, dont l'œuvre sera peut-être plus parfaite dans la forme et dans l'ordonnance; aucun n'apportera à la tâche une inspiration plus heureuse, un sentiment plus vif de nos mœurs champêtres, un patriotisme plus sincère, un plus complet dévouement.

Le correspondant de la *Feuille d'Avis* adresse son appel à notre jeunesse universitaire, qu'il désirerait voir à la tête du mouvement. Certes,

l'idée est heureuse, mais nos étudiants n'ont-ils pas fait jusqu'ici leur part et leur bonne part? Il est juste que chacun fasse la sienne. D'ailleurs, le devoir dont on voudrait encore se décharger sur nos sociétés universitaires est aussi celui de tout vrai patriote.

La première, *Belles-Lettres* a voulu glorifier Vinet. Son ambition est à peine réalisée, que déjà elle songe à Charles Secrétan. *Zofingue* s'occupe depuis plusieurs années du monument à Eugène Rambert. Bientôt, dit-on, son louable désir sera réalisé. Enfin, plus récemment, l'*Helvétia* a été heureuse et fière de s'associer, pour une large part, au mouvement qui avait pour but d'élever un monument à Louis Ruchonnet. Prochaine est aussi la réalisation de ce dernier projet.

A nous donc, maintenant, citoyens de toutes nuances, de toutes conditions, y compris, cela va sans dire, les étudiants, qui jamais n'ont refusé leur précieux concours à une œuvre patriotique et généreuse, à nous tous le monument Olivier. Qu'il soit le fruit d'une souscription nationale, à laquelle chacun aura apporté son obole, petite ou grande.

Quel sera le genre de ce monument, où sera-t-il élevé? L'avenir et le résultat de cet appel en décideront.

Et le comité d'initiative? allez-vous dire. — Recueillons toujours les fonds, le comité viendra bien après.

* * *

Nous ouvrons dès aujourd'hui la souscription dans nos colonnes.

Le *Conteur vaudois* s'inscrit pour *25 francs*.

Juste Olivier et les vendangeuses. La chanson des bœufs.

Juste Olivier est le seul grand poète du canton de Vaud. Il est notre Victor Hugo. Le génie caché dans les lieux qu'il aimait, le génie qu'évoquent les poètes vaudois d'aujourd'hui, c'est le sien. Si nous avions tous lu ses œuvres, nous serions cent fois plus patriotes que nous ne le sommes. Nul mieux que lui n'a compris l'âme vaudoise, nul n'a dit et ne redira si bien le charme de notre vie rustique.

Eugène Rambert a publié sur Juste Olivier et sur son œuvre une étude magistrale. Après lui, il peut paraître bien téméraire de faire un nouveau portrait de l'auteur des *Chansons lointaines*. Peut être nous y essayerons-nous tout de même, dans ce journal qui s'efforce de ne pas laisser s'envoler la mémoire des écrivains nationaux.

En attendant, rappelons en deux mots que Juste Olivier naquit à Eysins en 1807, qu'il mourut en 1876 et que ses œuvres principales sont le *Canton de Vaud*, les *Poèmes suisses*, les *Chansons lointaines*, les *Deux voix*, qu'il publia en collaboration avec sa femme, Caroline Olivier née Ruchet.

C'était pour Olivier un grand sujet de joie que de rencontrer par hasard dans nos campagnes quelque personne ayant lu et compris ses poésies, témoin la lettre qu'il écrivit d'Aigle à sa femme, en octobre 1841, après une visite à la famille Marquis, au Châtelard sur Clarens :

« Je partis samedi matin par la *Dame du lac*[1], qui me conduisit jusqu'à Villeneuve. De là, par les sentiers; il me semble que jamais je ne les avais trouvés aussi beaux... En passant et repassant devant certaine vigne où j'avais avisé des vendangeuses auxquelles M. Marquis avait adressé quelques mots devant moi, je les ai saluées; elles m'ont offert du raisin sur le mur; je suis revenu; elles m'ont engagé à venir en prendre moi-même, et me voilà de l'autre côté du mur, dans les ceps. Nous causions, moi le plus innocemment du monde, parlant des vendanges, de la beauté du pays, combien je l'aimais. « Aussi monsieur l'a si bien dépeint! » m'entends-je dire tout d'un coup, avec une voix si fine, si riante et si douce que, ma foi! je ne pus m'empêcher de savourer assez bien ce que cette voix disait. En bonne foi, j'avais la plus complète illusion sur mon incognito, et je suis sûr que Marquis ne les avait pas revues.

[1] Nom d'un omnibus.

Elles me firent encore, et avec détail, sur le *Canton de Vaud*, sur les *Deux voix*, sur toi, plusieurs compliments les mieux tournés du monde, d'une manière si imprévue, si simple, si cordiale et si charmante que je serais un ingrat, comme je le leur ai dit, si je n'étais pas content d'avoir fait un livre qui a remporté un pareil prix.

Mais conçoit-on quelque chose de pareil ? Des paysannes, puisqu'on les appelle ainsi, qui vendangent, qui foulent le raisin, qui chargent la brante, je l'ai vu, qui fossoient au printemps, tout le monde me l'assure et d'ailleurs elles me l'ont dit, et qui lisent, qui lisent si bien, qui se rappellent si à propos, qui vous disent des choses si aimables qu'on est tenté de les trouver justes. Et avec cela belles, dignes, Durand dit sévères... L'une d'elles te ressemble un peu, et je le lui ai dit ; ce fut là toute ma galanterie. Il est vrai qu'elle voyait bien ce que cela voulait dire, et elle le savait très bien aussi, qu'elle était la plus jolie. »

Au nombre des chansons de Juste Olivier que chantaient ces aimables vigneronnes, il est plus que probable que figurait celle dont voici un fragment, et qu'il avait dédiée à son frère Urbain :

LES BŒUFS

Ah ! le beau temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !
Mon frère, bien souvent, j'y pense !
Non, pourtant, plus souvent que toi
Qui, j'en suis sûr, dis comme moi
De nos vieux souvenirs d'enfance :

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Dans les grands jours de labourage,
Quand ils avaient bien retourné
Le dur sillon, bien cheminé,
On les mettait au pâturage.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Nous étions là, sous un grand chêne,
Allumant le feu du bouvier :
Une pierre était le foyer ;
Le bûcher, la forêt prochaine.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Notre cellier, faut-il le dire ?
Hélas, c'étaient — fait trop certain ! —
C'étaient les arbres du voisin...
Et je n'y puis penser sans rire.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs!

Et pommes de terre grillées
Sous la cendre, bien mieux qu'au pot !
Oh ! — pour tout dire d'un seul mot : —
Pommes de terre *charbouillées !*

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Et les grands bœufs, couchés dans l'herbe,
En ruminant nous regardaient ;
Et leurs grands yeux nous répondaient ;
Et notre feu brillait, superbe !

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs !

Le ciel était pur et sans voile ;
La blanche lune, se levant,
Comme nous, veillait en rêvant.
Nous couchions à la belle étoile.

Ah ! le bon temps, le temps heureux,
Quand, la nuit, nous gardions les bœufs :

* * *

Nous devons à l'obligeance de MM. G. Bridel & Cie, éditeurs des œuvres d'Olivier, le portrait que nous reproduisons en première page.

Un dernier mot sur l'origine du romanche et du ladin.

Après les diverses correspondances que nous avons publiées dernièrement sur ce sujet, nous ne pensions pas avoir l'occasion d'y revenir. Mais les lignes suivantes que M. le professeur Poirier-Delay, à Montreux, a bien voulu nous adresser sur l'origine des anciens idiomes rhétiens, nous paraissent compléter d'une manière très intéressante ce que nous en avons dit précédemment. Les renseignements fournis par M. Poirier et qui sont tirés de publications récentes, ne nous avaient pas encore été donnés. Nous l'en remercions.

* * *

L'origine de la *langue romanche (mumma romontcha)* et de son dérivé, le *ladin* date de l'époque romaine. La langue latine supplanta les idiomes celtiques et autres parlés en Helvétie et dans les Grisons en particulier, que traversaient deux ou trois des grandes voies commerciales et stratégiques reliant Rome par Milan avec Vindonissa et les villes d'outre-Rhin.

En un temps relativement court, le *ladin vulgaire* devint la langue de tous les peuples incorporés à l'empire romain. Mais, dans les gosiers rudes des Rhètes, — que nous considérons seuls ici, — la langue latine avait un autre timbre qu'au pied des Apennins ou sur les pentes méridionales des Alpes. Sous l'influence des dialectes germaniques, le latin vulgaire se corrompit, dégénéra en idiomes indépendants qui se développèrent organiquement. Ainsi naquirent le *romanche* et le *ladin* son proche-parent.

L'invasion des Alémans, au ve siècle, fit disparaître la langue latine des contrées de l'Helvétie orientale et centrale (la Suisse allemande actuelle) ; mais comment s'explique le fait, vraiment curieux, de la persistance d'idiomes dérivés du latin dans les vallées grisonnes, alors que tout le reste de l'Helvétie, moins la Suisse romande aujourd'hui, était noyé sous le flot germanique ?

Grâce aux hautes montagnes qui les protégeaient, grâce aussi aux incessantes relations commerciales et autres avec la vallée du Pô, les vallées de la Rhétie, qui avaient échappé à l'invasion des barbares germains, conservèrent leurs idiomes et leur identité.

Aujourd'hui, le romanche et le ladin disparaissent à grands pas devant la poussée formidable, irrésistible de la langue allemande ; aussi doit-on saluer chaleureusement l'apparition de la *Chrestomacie romanche*, dans laquelle M. le conseiller national Decurtins, des Grisons, a réuni les trésors littéraires des idiomes de la Haute-Rhétie. Il en était temps, car le ladin et le romanche, dans un avenir plus ou moins prochain, seront relégués au rang de langues mortes.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Grisons sont en train de se germaniser. Déjà, en 1577, Ulrich Campell écrivait dans sa description, topographie de la Haute-Rhétie : « Il est difficile de trouver quelqu'un dans le Prættigau qui connaisse encore le *rhétien*. Il y a cependant quarante ans seulement, les habitants de la plupart des villages du Prættigau parlaient romanche entre eux et ne se servaient de l'allemand que pour converser avec les étrangers. A l'heure qu'il est, le romanche a été si bien évincé du Prættigau que les habitants de cette vallée s'étonnent quand on leur parle de leurs ancêtres *welches* du xvie siècle ; la surprise est plus grande encore chez les montagnards de Davos et les bourgeois de Coire, qui se figurent difficilement que leurs ancêtres, il y a quelques siècles, parlaient le romanche. A l'heure actuelle, cette langue n'est plus guère utilisée que dans la partie supérieure des vallées de l'Inn et des deux Rhins.

L. Poirier-Delay, prof. à Montreux.
Un lecteur assidu du *Conteur*.

Lo receinsémeint tsi la tanta Gri ton.

La senanna passâ, que l'ont fé cé receinsémeint fédérat, dou municipaux sont zu roilli à la porta tsi la tanta Gritton, 'na vlha véva qu'est tota soletta

Quand le ve clliâo dou compagnons, revous coumeint dâi monsus, avoué dâi papai dezo lo bré, la pourra vilha eût on bocon la gruletta et lâo fe ein sè paneint la frimousse avoué son fordâi :

— Eh ! la mon Dieu te possibllio, qu'est-te onco arrevâ ?

— Ne vigneint po lo receinsémeint ! l'ai dese ion dâi municipaux.

— Et te bahy que l'est onco çosse ! fe la vilha, binsu po no férè payi dâi novés z'impou, on n'ein a dza pas prâo dinse, que, dâi z'ans, m'einlévine s'on pâo veri ; payi, adé payi, ne savont pas ora coumeint prâo tormeintâ lè pourrès dzeins !

— N'aussi pas poaire, tanta Gritton, n'est pas d'impou que s'agit ; volliont feinameint savâi dierro l'âi a dè dzeins ein Suisse, oûdès-vo ? Adon vo faut liaire lè papai que ne veint vo bailli et repondre per écrit à tot cein que l'âi a dessus, pu no repasséreint dèçando matin queri la folhie. L'est por ti dinse ! compregnivo ora ?

— Ah ! ah ! bin oï ! mâ, jamé dè la vïa ne vu poai cein férè ! vo faut arreindzi cein por mè, se vo pllié !

— Et bin allein !

— Coumeint est-te qu'on vo dit ?

— M'appalo Marguerite, mâ vo sédès, on mé dit Gritton !

— Quin adzo âi-vo ?

— Oh ! por cein, ma fai, n'ein sé rein âo justo, mà y'é coumeniyi avoué ma cousine Zaline, vo la cognaitè prâo.

— Ora, dè quinna religïon îtès-vo ?

— Ah ! volliont onco savâi s'on va âo prédzo totès lè demeindzes âo quiet ! Y'a dza 'na vouarbo que ne l'âi su z'ua ; mâ su adé po noutron vilho menistre !

— Bon ! bon ! vo faut onco no derè se vo droumetrè tsi vo la né dè deveindro à deçando !

— Mé seimbllio tot parai que clliâo monsus sont rudameint tiurieux et founapets ! ora, que cein pâo-te lâo faire se tiutso ice âobin tsi cauquon d'autre ; mè foudrâi petétrè onco lâo marquâ se y'é fé dâi bio rêvo cllia né et se y'é étâ tormeintaïe pè lè pudzès. T'einlévâi pi po dâi brassapapets !

— Ma fai, l'est dinse por ti ! ora, dierro îtès-vo ?

— Et bin ne sein trai : ma tchivra, noutron caïon et mé !

— Pourra tanta Gritton, vo faut pas tot mécliiâ ; lè bîtès à quatrè piautès, on ne s'ein tsau pas po hoai, mâ feinameint dè clliâo qu'ein ont què duès !

— Ah ! ah ! oh bin, y'âoblliâvo noutrès dzenelhiès que n'ont què duès dè piautès ; vo foudrâi prâo lè marquâ assebin !

— Vo ne l'âi îtès pas ; ein fé de dzeins, vo z'îtès don soletta.

— Bin oï ! mâ dâi iadzo, la vépra, la Rose à François vint cotterdzi avoué mè tantqu'à l'hâora dè baire lo café !

— Lè barjaques ne comptont pas ! ora, vo faut onco no derè se vo comptâ aberdzi cauquon tsi vo la né dè deveindro à deçando, paceque foudrâi onco reimpliiâ 'na folhie !

— Mâ ! mâ ! îtès-vo fous ! et por quoui mé preni-vo ! aberdzi cauquon ? mè, 'na vilho qu'a passà houitanta ! Ah ! quaud y'étè dzouvena et onco galéza, ne dio pas, kâ lè chalands ne mè manquâvont pas et y'aré pu mariâ lo valet âo vilho syndico, oûdès-vo ! mâ ne l'è pas volliu pace que, eintrè no sai de. lo vaudai ne sè conteintâvè pas dè iena. coudessai ein couénâ trai à quatro ein on iadzo et l'âi é de : pisque l'est dinse, ne vu rein d'on corattiâo dè felhiès et l'âi é bailli son sa. N'è-yo pas bin fé ?

— Oï ! oï ! respet por vo ! ora n'ein tot, mâ vo foudrà onco mettrè voutron nom !

— Ah ! mon Dieu ! mè pourrès z'amis, ne vayo perein bé, pu ne sé perein signi, kâ y'a dza 'na vouarba que n'est pas tenu 'na pllionma ; porrâi-t'on pas cein férè avoué la marque à fu ?

* * *

Reliques de Napoléon Ier. — Divers objets ayant appartenu à l'empereur ont figuré dans les galeries rétrospectives de l'Exposition de Paris. A ce propos, et sur le vu de factures retrouvées dans les archives, on a pu savoir ce qu'il payait ses chapeaux et ses redingotes. — Voici ces factures reproduites par les *Annales politiques et littéraires* :